Simandou : Action Mines Guinée alerte sur les impacts du projet dans les communautés

9 mars 2026 à 14h 26 - ALPHA OUMAR BALDÉ

Les comités de suivi du projet Simandou de l'ONG Action Mines Guinée (AMINES) ont mené une enquête sur l'impact de ce projet minier au sein des communautés locales. Ce travail de suivi a concerné sept localités situées dans les préfectures de Forécariah, Kindia, Mamou, Kérouané et Beyla, zones traversées par la voie ferrée reliant la mine au port.

Les résultats de ces observations viennent d'être présentés à la presse par les responsables d'AMINES et certains membres des comités de suivi. Ils sont consignés dans le deuxième rapport annuel de l'organisation intitulé : « *Simandou face aux communautés : réalités de terrain et plaidoyer pour une justice environnementale et sociale* ».

Ce document de plusieurs pages met en cause les différentes sociétés impliquées dans le projet Simandou. Parmi les problèmes recensés figurent notamment le non-respect des normes environnementales, la non-indemnisation de certaines victimes, l'inondation de terres cultivables et la dégradation de zones de pêche.

Selon Ibrahima Sory Kourouma, responsable Simandou à l'ONG Action Mines Guinée, plusieurs impacts majeurs ont été identifiés. « *À ce jour, les impacts documentés se situent à cinq niveaux. La première préoccupation, commune à presque toutes les communautés, concerne la pollution des cours d'eau. Un peu partout, au niveau des trois composantes du projet, les rivières et marigots sont affectés par les activités des entreprises impliquées dans [le projet] Simandou* », a-t-il expliqué.

Le second problème évoqué concerne la pollution des domaines agricoles non compensés. « *Le long du chemin de fer, une partie des terres a été acquise pour l'installation de la voie ferrée. Mais les parcelles voisines, qui n'ont pas pas été officiellement prises, sont envahies par la boue issue des travaux de construction ou provenant parfois des bases de chantier. Ce phénomène est récurrent, du port jusqu'à Beyla, notamment dans les zones minières* », a précisé M. Kourouma.

Des habitations fissurées par les dynamitages

Le rapport fait également état de fissures observées sur plusieurs habitations dans les communautés riveraines. Selon l'ONG, ces dégâts seraient provoqués par les opérations de dynamitage menées par les entreprises. « *C'est notamment le cas dans la zone du port, du côté de Kabak, où certaines localités ont été affectées. Il y a aussi la construction d'un tunnel de 11 kilomètres, au cours de laquelle une centaine de bâtiments fissurés ont été recensés* », a indiqué le responsable Simandou à l'ONG Action Mines Guinée.

Bien que des mesures aient été prises, l'organisation non gouvernementale estime qu'elles restent insuffisantes. « *Lorsque vous envoyez 500 sacs de ciment pour réparer plus de 100 bâtiments fissurés, cela reste largement en dessous des besoins. De plus, ce matériel n'a pas toujours été utilisé pour la réparation des maisons concernées* », a-t-il ajouté.

Des préoccupations sur la gestion des déplacés

Autre point soulevé par le rapport : la gestion des personnes déplacées par le projet Simandou. L'ONG évoque des compensations jugées insuffisantes et des retards dans les processus de réinstallation. « *Certaines communautés contestent les compensations reçues, tandis que d'autres attendent toujours leur réinstallation. C'est le cas de la communauté de Bantamaya, dans la sous-préfecture de Ouré-Kaba, qui devait être installée sur un nouveau site. Or, les aménagements préalables nécessaires sur ce site ne sont pas encore réalisés* », a détaillé ce responsable de l'ONG.

Malgré ces préoccupations, Action Mines reconnaît l'importance stratégique du projet Simandou pour la Guinée et appelle à un dialogue constructif entre les différentes parties. « *Le projet Simandou est un projet majeur qui peut apporter beaucoup au pays, notamment en termes de revenus, d'infrastructures et de développement. Toutefois, certaines préoccupations sociales et environnementales doivent être prises en compte. La solution passe par la collaboration entre les parties prenantes, l'ouverture, la transparence et*

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés

surtout le dialogue afin d'aboutir à des solutions concertées », a plaidé Ibrahima Sory Kourouma.

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés